

O'Neill et Crue, fabricants de chaussures, s'expriment comme suit : " Nous fabriquons des bottes en loup-marin, des chaussures et du cuir. Les affaires ont été très bonnes cette année. Nous faisons plus d'ouvrage que l'année dernière. L'argent est un peu difficile.

" La politique nationale ne fait pas tort, mais aide plutôt à notre commerce. Nous faisons du bon ouvrage, et nos clients savent qu'ils peuvent être sûrs de nos produits, ce qui est très avantageux."

Joseph Howard, savonnier, emploie la vapeur pour la fabrication de son savon, et s'exprime comme suit : " Les affaires sont assez bonnes cette année, à peu près aussi bonnes que l'année dernière. La demande est bonne en ce moment pour les produits de la fabrique.

" La politique nationale a un bon effet sur notre industrie. Elle sert à exclure de notre marché les produits américains. Nous pouvons faire la lutte avec les fabrications des provinces supérieures. Cet établissement a été détruit par un incendie le 21 juillet dernier, mais un nouveau bâtiment a bientôt été construit. Les affaires ont depuis le commencement des opérations graduellement et régulièrement progressé. Les produits de la savonnerie trouvent à s'écouler dans les provinces maritimes, et particulièrement dans la partie de la Nouvelle-Ecosse connue sous le nom de Cap-Breton."

Le propriétaire de la savonnerie de Torrie donne le renseignement suivant : " Il se fait deux espèces de savon dans cette fabrique, du savon jaune extra pâle et du savon blanc. Les marchés pour ces savons se trouvent principalement au Nouveau-Brunswick et dans une certaine mesure dans la Nouvelle-Ecosse.

" Bien que la politique nationale frappe les savons étrangers d'un droit de 1 c. par livre, les Américains trouvent cependant moyen d'introduire leurs savons dans les marchés provinciaux. Les Américains ne donnent que 12 onces par livre au lieu de 16, comme les fabricants canadiens. Les acheteurs ne font pas assez attention à cela, au moins ils ne paraissent pas remarquer la différence entre les deux poids."

John H. Marks, fabricant de voitures, s'exprime comme suit : " Cet établissement, qui a passé au feu le printemps dernier, est de nouveau en voie de succès. Les opérations se font dans deux bâtiments, l'un de 72×52 et l'autre de 52×32. L'outillage est mu par une machine à vapeur de 9 chevaux. Lorsque l'établissement sera au complet, on y emploiera des scies rondes, des scies-rubans, et tout les autres instruments nécessaires.

" Les affaires ont été assez bonnes cette année ; mais on ne peut considérer ce qui a été fait comme critérium de ce qu'elles auraient été si elles n'avaient pas été interrompues par le récent incendie. Autrefois la fabrique couvrait autant de terrain qu'aujourd'hui, mais les nouveaux bâtiments sont plus commodes pour les travaux.

" La politique nationale favorise notre industrie dans une certaine mesure, bien qu'on n'ait pas encore enlevé les droits des rayons de roue en hêtre. Mais aujourd'hui j'obtiens mes rayons de hêtre du Haut-Canada, où l'on importe franc de droit des Etats-Unis le hêtre brut, et où l'on fabrique les rayons.

" La politique nationale ferme le marché aux produits à bon marché des Américains. Je n'importe plus le dixième de ce que j'importais il y a cinq ou six ans.

" La perspective est assez belle pour notre industrie."

James Flannigan, tailleur dit : " Je ne puis estimer mon capital, parce que je suis engagé dans d'autres affaires."

L'administrateur de la fabrique de tricot s'exprime comme suit : " Nos affaires sont bonnes. Nous trouvons à vendre ce que nous pouvons fabriquer. Il est difficile de trouver la main-d'œuvre qu'il nous faut ; autrement nous pourrions faire beaucoup plus d'affaires. Nos produits sont supérieurs à ceux d'aucune autre fabrique du pays, surtout nos produits fins. Nous n'avons pas pu remplir toutes nos commandes l'année dernière, et cette année nous n'avons pas encore pu suffire à nos commandes. Nous venons d'obtenir une médaille d'argent et trois premiers prix à l'exposition de Montréal. Nous avons obtenu une médaille d'argent à l'exposition centenaire à Saint-Jean l'année dernière.

" Nous croyons qu'on devrait enlever les droits sur la laine à deux brins. La laine du commerce est à trois brins et ne peut être fabriquée ici, vu que c'est la laine